



# RAPPORT ANNUEL GENERAL D'ACTIVITES 2022

**TOME I :**

**SITUATION DES MOYENS MIS A LA  
DISPOSITION DE L'ASCE-LC AU TITRE DE  
L'EXERCICE BUDGETAIRE 2022**

*Au nom de notre intégrité, combattons la corruption !*



**BURKINA FASO**

\*\*\*\*\*

*Unité - Progrès - Justice*



**AUTORITE SUPERIEURE DE CONTROLE D'ETAT  
ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION**



**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2022**

**TOME I**

## LISTE DES ABREVIATIONS/ACRONYMES

<b>AAACA</b>	: Association des autorités anti-corruption de l'Afrique
<b>AC</b>	: Agence comptable
<b>ADEN</b>	: Archives, Documents, Electroniques, Numérique
<b>ANPTIC</b>	: Agence nationale de promotion des technologies de l'information et de la communication
<b>ASCE-LC</b>	: Autorité supérieure de contrôle d'Etat et de lutte contre la corruption
<b>BADF</b>	: Banque agricole du Faso
<b>BCM</b>	: Bureau comptable des matières
<b>CIM</b>	: Circuit Intégré des Missions
<b>CNPD</b>	: Commission nationale de planification du développement
<b>CNSS</b>	: Caisse nationale de sécurité sociale
<b>CNUCC</b>	: Convention des nations-unies contre la corruption
<b>DAC</b>	: Département audit et contrôle
<b>DAF</b>	: Direction de l'administration et des finances
<b>DCAF</b>	: Centre de Genève pour la gouvernance du secteur de la sécurité
<b>DCP</b>	: Direction de la communication et de la presse
<b>DDIP</b>	: Département des déclarations d'intérêts et de patrimoine
<b>DEI</b>	: Département d'enquête et d'investigation
<b>DEPSE</b>	: Direction des études, de la programmation, des statistiques et du suivi évaluation
<b>DIP</b>	: Déclaration d'intérêt et de patrimoine
<b>DRH</b>	: Direction des ressources humaines
<b>DSI-DA</b>	: Direction des systèmes d'information de la documentation et des archives
<b>DSNP</b>	: Département de la stratégie nationale de prévention
<b>DSRAJ</b>	: Département de suivi des recommandations et des actions en justice
<b>FIGE</b>	: Forum des inspections générales d'Etat de l'Afrique
<b>GRH</b>	: Gestion des ressources humaines
<b>INSD</b>	: Institut national de la statistique et de la démographie
<b>LEJEPAD</b>	: Leadership jeunes pour la paix et le développement en Afrique
<b>OCLEI</b>	: Office central de lutte contre l'enrichissement illicite
<b>PAGPS</b>	: Programme d'appui à la gestion publique et aux statistiques
<b>PAP</b>	: Projet annuel de performance



<b>PCRSS</b>	: Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation pour le Sahel
<b>PGEPC</b>	: Projet de gouvernance économique et de participation citoyenne
<b>PNUD</b>	: Programme des nations unies pour le développement
<b>PRCP</b>	: Personne responsable de la commande publique
<b>PRO/ASCE-LC</b>	: Projet de renforcement organisationnel de l’Autorité supérieure de contrôle d’Etat et de lutte contre la corruption
<b>PTA</b>	: Programme de travail annuel
<b>PTF</b>	: Partenaires techniques et financiers
<b>PUDTR</b>	: Projet d'urgence de développement territorial et de résilience
<b>RAP</b>	: Rapport annuel de performance
<b>REN-LAC</b>	: Réseau national de lutte anti-corruption
<b>RINLCAO</b>	: Réseau des Institutions nationales de lutte contre la corruption en Afrique de l’ouest
<b>SARA</b>	: Système Automatisé de suivi des Recommandations et des Actions en justice
<b>SDSI</b>	: Schéma directeur du système d’informations

# TABLE DES MATIERES

<b>LISTE DES ABREVIATIONS/ACRONYMES .....</b>	<b>4</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX .....</b>	<b>8</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES .....</b>	<b>9</b>
<b>MESSAGE DE MONSIEUR LE CONTROLEUR GENERAL D'ETAT .....</b>	<b>11</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>15</b>
<b>I. PRESENTATION DE L'ASCE-LC .....</b>	<b>17</b>
1. Mission .....	17
2. Organisation .....	18
3. Fonctionnement .....	19
4. Innovations.....	20
5. Défis majeurs .....	21
<b>II. RESSOURCES HUMAINES .....</b>	<b>22</b>
1. Les effectifs du personnel au 1 <sup>er</sup> janvier 2022 .....	22
2. Mouvement du personnel .....	23
2.1. Les entrées enregistrées au 31 décembre 2022 .....	23
2.2. Besoins en personnel exprimés en 2022 .....	24
2.3. Les sorties enregistrées au 31 décembre 2022 .....	25
2.3.1. Les sorties temporaires .....	25
2.3.2. Les sorties définitives.....	25
3. Les recrutements effectués.....	23
4. Les effectifs du personnel au 31 décembre 2022.....	25
4.1. Les effectifs par catégorie et par sexe .....	28
4.2. Les effectifs par catégorie par statut et par sexe.....	29
5. Evolution des effectifs par catégorie .....	31

<b>III. RESSOURCES FINANCIERES .....</b>	<b>33</b>
1. Dotation budgétaire de l'Etat .....	33
2. Autres sources de financement.....	37
<b>IV. SITUATION D'EXECUTION DES DEPENSES AU 31 DECEMBRE 2022 .....</b>	<b>39</b>
1. Situation d'exécution du budget de l'Etat .....	39
2. Situation d'exécution de l'appui spécifique de l'Etat .....	40
3. Situation d'exécution des appuis des partenaires .....	40
<b>V. SITUATION DU PATRIMOINE NON FINANCIER .....</b>	<b>42</b>
1. Matériels roulants .....	42
2. Matériels informatiques et péri-informatiques .....	43
3. Matériels et mobilier de bureau.....	44
4. Les infrastructures .....	47
<b>VI. OUTILS DE PILOTAGE .....</b>	<b>48</b>
1. Documents de Politique.....	48
2. Manuels et Guides .....	56
3. Plateformes Informatiques .....	60
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>63</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	: Les entrées du personnel en 2022 .....	23
Tableau 2	: Le niveau de satisfaction des besoins en personnel au titre de l'année 2022 .....	24
Tableau 3	: Sorties temporaires au 31 décembre 2022 .....	25
Tableau 4	: Sorties définitives au 31 décembre 2022 .....	26
Tableau 5	: Recrutements effectués en 2022 .....	26
Tableau 6	: Effectif par catégorie et par sexe .....	28
Tableau 7	: Effectifs par statut et par sexe .....	30
Tableau 8	: Evolution des effectifs par catégorie de 2019 à 2022 .....	31
Tableau 9	: Expressions des besoins des Départements.....	34
Tableau 10	: Situation des besoins exprimés et des ressources 2022 .....	36
Tableau 11	: Besoins exprimés par le DAC soumis aux partenaires.....	37
Tableau 12	: Situation récapitulative des ressources allouées par les partenaires .....	38
Tableau 13	: Situation d'exécution du budget au 31 décembre 2022 .....	39
Tableau 14	: Situation d'exécution des autres financements reçus en 2022 .....	41
Tableau 15	: Situation des véhicules au 31 décembre 2022 .....	42
Tableau 16	: Situation du matériel informatique et péri-informatique en 2022 .....	44
Tableau 17	: Situation du matériel au 31 décembre 2022 .....	46
Tableau 18	: Situation des infrastructures au 31 décembre 2022 .....	47
Tableau 19	: Les différents documents de Politique .....	49
Tableau 20	: Les différents manuels et guides .....	57
Tableau 21	: Les différentes Plateformes Informatiques .....	61

## LISTE DES GRAPHIQUES

<b>Graphique 1 : Effectif par sexe et par catégorie .....</b>	<b>29</b>
<b>Graphique 2 : Effectif par statut et par sexe .....</b>	<b>30</b>
<b>Graphique 3 : Evolution des effectifs par catégorie de 2019 à 2022 .....</b>	<b>32</b>
<b>Graphique 4 : Expressions des besoins des Départements.....</b>	<b>35</b>



## MESSAGE DE MONSIEUR LE CONTROLEUR GENERAL D'ETAT

Depuis quelques années, certains Etats en Afrique subsaharienne notamment en Afrique occidentale et centrale, connaissent une résurgence des régimes d'exception qui ont paradoxalement un dénominateur commun à savoir qu'ils sont issus d'une interruption de régimes démocratiquement élus.

Parmi les facteurs qui peuvent justifier la survenue de ces événements, nous notons la mauvaise gouvernance, les nombreuses frustrations dues au déséquilibre dans la répartition des biens publics, etc.

Si le phénomène de la corruption est particulièrement problématique dans tous les pays du monde, il est établi qu'il menace aussi les démocraties dites faibles. La captation de l'État par des élites, détentrices ou non du pouvoir à un moment donné de l'histoire du pays des Hommes intègres s'est nourri de la corruption pour modeler les politiques et les Lois nationales, permettant à une élite corrompue de maintenir leur emprise et de s'enrichir illégalement auprès de l'État, tout en échappant, avec la complicité d'hommes et de femmes dépourvus d'intégrité, aux conséquences juridiques de ces malversations.

Aujourd'hui plus qu'hier et demain, les attentes seront nombreuses. Cette corruption affecte tous les secteurs de la vie nationale, services publics et privés. Elle affecte la politique, entraîne une délégitimation des dirigeants et provoque la désaffection des citoyens vis-à-vis des institutions publiques.

Cette corruption systémique a amené les Etats à faire de la lutte contre la corruption leur cheval de bataille. Il nous revient d'établir un bilan des actions entreprises pour renforcer la gouvernance vertueuse. En 2022, le constat que l'on peut faire c'est que :

- les structures œuvrant dans le domaine de la lutte contre la corruption ont travaillé au renforcement du contrôle des finances publiques et à la lutte contre la corruption et les infractions assimilées,
- les dossiers transmis en justice connaissent désormais un traitement diligent ;
- avec l'apport qualitatif de Conseillers Juridiques au sein de l'ASCE-LC ainsi qu'une collaboration fructueuse avec la justice nous permettent de dire sans risque de nous tromper, que les dossiers portés au niveau des juridictions connaissent des aboutissements.

Nous évoquons pour preuves les suites judiciaires données à certains dossiers de corruption et infractions assimilées, portés par des acteurs de la lutte anti-corruption, bien que de nombreux crimes économiques attendent encore d'être jugés.

En dépit de ces nombreux acquis sur les plans organisationnel, législatif et institutionnel, la corruption demeure encore une préoccupation. C'est le lieu pour nous de saluer et féliciter la qualité du travail abattu par la justice, malgré la modestie des ressources dont elle dispose.

La faible performance dans la lutte contre ce fléau reste l'impunité des crimes économiques et financiers, malgré l'énorme travail de détection desdits crimes que les acteurs du contrôle, la presse et les organisations de la société civile. . L'adoption et la mise en œuvre de la Stratégie

Nationale de Prévention et de Lutte contre la corruption permettront une nette amélioration des performances en matière de lutte contre la corruption au Burkina Faso.

A l'occasion de la commémoration 2022 des Journées Africaines de Lutte contre la Corruption (JALC), l'Autorité supérieure de contrôle d'Etat et de lutte contre la corruption (ASCE-LC) s'est engagé à :

- la conduite d'actions de prévention, de contrôle, de détection des actes de corruption et de ses infractions assimilées,
- l'identification des fautes de gestion et l'aide à la répression de ce fléau.

Cette activité est intervenue à un moment charnière où les rapports entre l'ASCE-LC et le système judiciaire connaissent une vraie embellie. L'espoir n'est-il pas désormais permis ?

Au titre des acquis enregistrés par notre pays dans le cadre de cette lutte anti-corruption, on peut citer :

- l'adoption de la Loi n°004/2015/CNT du 03 mars 2015 dite loi anti-corruption, modifiée par la Loi 033-018/AN du 26 juillet 2018 ;
- la Loi n°08-/2015/CNT du 24 novembre 2015 portant attribution, composition, organisation et fonctionnement de l'ASCE-LC ;
- la Loi n°016-2016/AN du 03 mai 2016 relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme au Burkina Faso ;
- la Loi n°05-2017/AN du 19 janvier 2017 portant création, organisation et fonctionnement des pôles judiciaires spécialisés dans la répression des infractions économiques et financières et de la criminalité organisée, visant essentiellement à accélérer le traitement judiciaire des dossiers de corruption ;
- la loi n°025-2018/AN du 31 mai 2018 portant code pénal ;
- l'adoption de la loi n°040-2019/AN du 29 mai 2019 portant code de procédure pénale la prise de conscience grandissante du citoyen manifestée par de multiples dénonciations par la société civile et les médias.

C'est pourquoi il est impérieux d'instituer un système de gestion efficace des affaires de l'Etat, avec de grands axes comme la dépolitisation de l'administration publique et sa dématérialisation, à travers des mesures structurelles pour assainir des secteurs corruptogènes ou reconnus comme tels, afin d'améliorer l'offre de service public débarrassée de toutes formes de corruption.

En 2022 notre action a été également marquée par la conduite de l'audit/contrôle des ministères et Institutions dont ceux des 3 Institutions principales, notamment la Présidence du Faso, l'Assemblée Nationale et la Primature ont été rendu public en mars 2023. En effet, depuis 2016, l'Autorité supérieure de contrôle d'Etat et de lutte contre la corruption (ASCE-LC), à la demande du gouvernement et des partenaires, réalise l'audit de la gestion N-1 de la Présidence du Faso, de la Primature et des autres ministères.

Ainsi, l'audit de la gestion 2022 des ministères et institutions a couvert les domaines que sont : la commande publique, les comptes de dépôt, les régies d'avances, le carburant et les lubrifiants Les résultats assortis de recommandations ont été transmis à qui de droit pour toutes fins utiles.

Il est tout aussi important de noter que nous avons mis en place des mesures visant à simplifier et à rationaliser l'organisation du contrôle dans l'administration. Un projet de réforme des corps



de contrôle a été initié, suite à une analyse rigoureuse de la répartition des compétences entre les différentes administrations, dans le but d'engager les missions et les responsabilités des acteurs.

De façon plus opérationnelle, il va s'agir de renforcer les dispositifs de coordination, afin de garantir une meilleure cohérence et une plus grande efficacité dans la mise en œuvre des actions des différents corps de contrôle.

Dans ce cadre, nous avons encouragé les échanges d'informations et l'institution de cadres permanents de concertation entre les acteurs, dans une logique de transversalité et de mutualisation des ressources.

Enfin, nous avons en projet la modernisation de nos structures, en utilisant les outils numériques pour simplifier les procédures et améliorer la qualité des services rendus aux citoyens. Dans l'ensemble, ces actions devront permettre à terme, de renforcer l'efficacité des organes de contrôle.

A côté des efforts consentis par les acteurs de la lutte anti-corruption, il convient de rappeler à la conscience nationale, la persistance du mal et la nécessité de maintenir la veille citoyenne. C'est pourquoi nous appelons à la responsabilité de chaque acteur, du gouvernement en particulier, à faire de la lutte contre la corruption une cause nationale. A l'endroit des organisations de la société civile, de la presse et des citoyens, nous lançons un appel à poursuivre sans relâche cette lutte de longue haleine contre la corruption, qui reste le véritable combat contre le sous-développement de notre pays.

A toutes et à tous, nous disons que nous avons tout à perdre dans la corruption, mais tout à gagner dans la lutte victorieuse contre ce fléau.

***Au nom de notre intégrité, combattons la corruption !***



## INTRODUCTION

L'élaboration d'un rapport d'activités découle d'une prescription de l'article 18 de la Loi organique n°082-2015/CNT du 24 novembre 2015 portant attributions, composition, organisation et fonctionnement de l'Autorité supérieure de contrôle d'Etat et de lutte contre la corruption (ASCE-LC) ainsi libellé : « **le Contrôleur général d'Etat publie chaque année un rapport annuel. Ce rapport est adressé au Président du Faso, avec copies au Premier ministre et au Président de l'Assemblée nationale** ».

Dans la continuité de l'innovation introduite dans la présentation de l'édition 2021 dudit rapport, dénommé « **RAPPORT ANNUEL GENERAL D'ACTIVITES** » en abrégé **RAGA**, l'ASCE-LC s'acquittera dorénavant de cette obligation légale de reddition des comptes par la production de trois (03) documents ainsi intitulés :

1. Tome 1 : situation des moyens mis à la disposition de l'ASCE-LC au titre de l'exercice budgétaire 2022 ;
2. Tome 2 : bilan des activités de prévention, de contrôle et de coordination ;
3. Tome 3 : activités de suivi des recommandations et des actions en justice.

Il importe de rappeler qu'aux termes de l'article 5 de la loi organique ci-dessus citée, l'ASCE-LC reçoit pour attribution générale : « **la prévention et la lutte contre la corruption et les infractions assimilées en vue de promouvoir l'intégrité et la probité dans la gestion des secteurs publics, privé et de la société civile.**

**Elle a également en charge le contrôle des services publics en vue de garantir le respect des textes législatifs et réglementaires, de même que l'optimisation des performances desdits services** ».

La mise en œuvre de cette attribution générale a requis l'élaboration d'un programme d'activités au titre de l'année 2022 dont la mise en œuvre a également été possible grâce à un dispositif de soutien en termes de moyens. Ce dispositif de soutien est composé de l'ensemble des ressources humaines, financières et matérielles.

Le présent et **premier tome** du Rapport annuel général d'activités (RAGA) a pour but de mettre en évidence, non seulement l'existence de ces moyens, mais aussi et surtout d'en décrire leur étendue et leur exploitation courant 2022.

Intitulé « **SITUATION DES MOYENS MIS A LA DISPOSITION DE L'ASCE-LC AU TITRE DE L'EXERCICE 2022** », le tome 1 présente l'éventail complet de ressources dont a disposé l'ASCE-LC pour réaliser ses activités au cours de l'exercice budgétaire 2022.

Aux termes des dispositions de l'article 59 de la loi organique 082-2015/CNT du 24 novembre 2015, le budget de l'ASCE-LC ne peut être inférieur à 0.1% du Budget national. Au vu du contexte national marqué par une conjoncture économique impactée par les crises sécuritaire et sanitaire (COVID 19) et dans l'attente de la concrétisation de cette injonction légale, l'ASCE-LC a noué des partenariats fructueux dans le cadre de la coopération sous régionale et internationale ; toute chose qui lui permet de mobiliser des ressources financières additionnelles pour assurer la mise en œuvre adéquate de ses attributions.

La substance des moyens mobilisés en 2022 est présentée dans ce tome 1 du RAGA 2022. Il est structuré en six (06) parties ci-après :

- 1 présentation de l'ASCE-LC
- 2 ressources humaines
- 3 ressources financières
- 4 situation d'exécution des dépenses au 31 décembre 2022
- 5 situation du patrimoine non financier
- 6 outils de pilotage

## I. PRESENTATION DE L'ASCE-LC

### I. Mission

L'ASCE-LC a été créée par la Constitution en son article 160.5. Elle est régie par la loi organique n°082-2015/CNT du 24 novembre 2015.

Aux termes de l'article 5 de ladite loi, elle a pour attribution générale la prévention et la lutte contre la corruption et les infractions assimilées en vue de promouvoir l'intégrité et la probité dans la gestion des secteurs public, privé et de la société civile.

L'ASCE-LC a également en charge le contrôle des services publics en vue de garantir le respect des textes législatifs et réglementaires, de même que l'optimisation des performances desdits services.

Au titre de ses attributions spécifiques, celles-ci sont énumérées à l'article 7 et concernent les domaines suivants :

- la prévention de la corruption et des infractions assimilées ;
- la lutte contre la corruption et les infractions assimilées ;
- la déclaration d'intérêts et de patrimoine ;
- le contrôle administratif interne ;
- la coordination et la tutelle technique des organes administratifs de contrôle interne et de lutte contre la corruption.



## 2. Organisation

Outre les Cabinets du Contrôleur Général d'Etat et du Contrôleur Général d'Etat Adjoint, l'ASCE-LC, pour mener à bien ses missions, est organisée en structures métiers, d'appui et de conseil.

Les structures métiers sont les suivantes :

- le Département d'Audit et de Contrôle (DAC) ;
- le Département d'Enquête et d'Investigation (DEI) ;
- le Département des Déclarations d'Intérêt et de Patrimoine (DDIP) ;
- le Département du Suivi des Recommandations et des Actions en Justice (DSRAJ) ;
- le Département de la Stratégie Nationale de la Prévention (DSNP).

Les structures d'appui sont des services administratifs organisés autour du Secrétariat Général et sont :

- la Direction des Systèmes d'Information, de la Documentation et des Archives (DSI-DA) ;
- la Direction de la Communication et de la Presse (DCP) ;
- la Direction de l'Administration et des Finances (DAF) ;
- la Direction des Ressources Humaines (DRH) ;
- la Direction des Etudes, de la Programmation, des Statistiques et du Suivi Evaluation (DEPSE) ;
- l'Agence Comptable (AC) ;
- la Personne Responsable de la Commande publique (PRCP) ;
- le Bureau Comptable Matières (BCM).

Au terme de l'article 33 de loi organique 082-2015/CNT du 24 novembre 2015, le Conseil d'Orientation assiste le Contrôleur général d'Etat dans la gestion de l'ASCE-LC. Elle a une composition tripartite de personnalités représentant l'administration publique, le secteur privé et les organisations de la société civile.

A côté de ce dispositif, interviennent dans l'exécution des opérations financières de l'ASCE-LC, les services de l'unité de vérification (Direction du contrôle des marchés publics et des engagements financiers, l'Ordonnancement, la Solde et la Paierie).

Pour son fonctionnement, l'ASCE-LC dispose de ressources qui proviennent :

- de la dotation budgétaire de l'Etat ;
- des participations, aides et subventions versées par les partenaires de la coopération bilatérale et multilatérale.

Outre ces ressources d'ordre financier, l'ASCE-LC dispose de ressources humaines dont le bon emploi contribue également à son fonctionnement.

Pour l'année 2022, des faits majeurs relatifs aux ressources humaines ont contribué qualitativement au fonctionnement des services de l'ASCE-LC. On peut en retenir :

- le pourvoi de quatre (04) postes de directions avec la nomination de la Directrice des Ressources Humaines, du Directeur des Etudes, de la Programmation, des Statistiques et du Suivi Evaluation, du Directeur des Systèmes d'Information, de la Documentation et des Archives, et du Directeur de la communication et de la presse. Ces nominations ont permis d'avancer dans l'opérationnalisation du nouvel organigramme de l'ASCE-LC issu de la loi organique n°082-2015/CNT du 24 novembre 2015 ;
- la nomination d'un Directeur de Cabinet du Contrôleur général d'Etat qui permet désormais une bonne organisation des services du Cabinet.
- l'effectivité du service de sécurité avec une mise à disposition d'un personnel de sécurité consacrant ainsi, une permanence du personnel de sécurité sur le site de l'ASCE-LC.

### 3. Fonctionnement

L'ASCE-LC peut être saisie de plaintes et dénonciations par tout citoyen pour des faits relatifs à la corruption et aux infractions assimilées. La dénonciation peut être anonyme.

L'ASCE-LC peut être chargée par le chef de l'Etat, le chef du gouvernement ou le Président de l'Assemblée nationale de toute étude ou enquête concourant à l'atteinte des objectifs de la lutte contre la corruption et des infractions assimilées.

Elle peut s'autosaisir des cas de manquements aux textes législatifs, réglementaires et aux instructions administratives régissant le fonctionnement administratif, financier et comptables relevés dans tout organisme des secteurs public, privé ou de la société civile dès lors que ces manquements peuvent être le fait d'actes de corruption ou d'infractions assimilées.

Dans l'exécution de leurs missions, les membres de l'ASCE-LC ne reçoivent d'instruction d'aucune autorité extérieure. Ils peuvent, dans le respect des libertés publiques :

- recueillir tout témoignage, toute information, tout document utile sans que le secret professionnel ne puisse leur être opposé, à l'exception du secret des délibérations des magistrats;
- demander aux banques et établissements financiers tout renseignement sans que le secret bancaire ne puisse leur être opposé.

Dans l'exécution de leurs missions, les membres de l'ASCE-LC ont pouvoir de réquisition sur toute personne dont ils jugent le concours nécessaire.

Les membres de l'ASCE-LC ne peuvent s'immiscer dans la gestion courante des administrations, services ou organismes contrôlés. Ils ne peuvent se substituer aux autorités compétentes pour diriger, empêcher ou suspendre une opération.

Toutefois, lorsqu'il apparaît des constatations faites au cours d'une mission que des irrégularités graves ont été commises nécessitant des précautions immédiates, les membres de l'ASCE-LC peuvent prendre des mesures conservatoires. Ils en informent le Contrôleur général d'Etat qui, à son tour, en informe les autorités hiérarchiques des administrations ou structures concernées.

Les missions confiées à l'ASCE-Le ne font pas obstacle :

- à la surveillance générale à laquelle les administrations publiques sont soumises du fait de l'autorité hiérarchique et de l'autorité de tutelle;
- aux contrôles et vérifications de la cour des comptes et des organes de contrôles internes des départements ministériels et des institutions;
- à la faculté laissée aux ministres et aux premiers responsables des institutions de faire procéder éventuellement à toutes enquêtes, vérifications administratives et financières qui leur paraîtraient utiles;
- aux recours judiciaires des administrés et de toute personne intéressé

Les membres de l'ASCE-LC sont tenus au secret professionnel et à l'obligation de réserve.

L'ASCE-LC est tenue, de concert avec les services compétents de l'Etat, d'assurer la protection des témoins, des dénonciateurs d'actes de corruption ainsi que des experts contre les représailles et les intimidations dont ils peuvent être l'objet.

Au sein de l'ASCE-LC, les contrôleurs d'Etat et les enquêteurs chargés des investigations ont la qualité d'officier de police judiciaire.

Ils exercent leurs pouvoirs conformément aux dispositions du code de procédure pénale.

Les contrôleurs d'Etat et les enquêteurs chargés des investigations dressent leurs rapports sous la forme d'un procès-verbal d'enquête préliminaire.

L'ASCE-LC peut se constituer partie civile au nom de l'Etat dans les procédures judiciaires concernant des cas de corruption ou d'infraction assimilées.

#### **4. Innovations**

L'ASCE-LC a opéré des actions pour renforcer la visibilité et la communication en adoptant une charte graphique et en mettant en marche sa page Facebook.



#### 4.1. Adoption d'une charte graphique

Par définition, la **charte graphique** est un **contrat interne évolutif** auquel les travailleurs d'une organisation se soumettent.

La charte graphique d'une organisation est en étroite corrélation avec l'identité de celle-ci, et plus particulièrement l'identité visuelle. Il s'agit dans la pratique de partir d'un constat général pour étoffer votre idée et donner vie à des prestations et des services bien spécifiques. C'est par ces ensembles que le personnel et les usagers de l'Institution s'approprient ses **valeurs**, avant de se sentir ou non concerné par ses missions et ses attributions. La charte graphique s'inscrit comme une véritable révolution de l'image de marque ASCE-LC. La mise en œuvre effective de la charte reste le principal enjeu pour l'atteinte des objectifs visés. Pour ce faire, le dispositif d'accompagnement doit être périodiquement évalué.

#### 4.2 Mise en marche de la page Facebook

Créée le 30 mai 2017, la mise en marche de la page Facebook de l'ASCE-LC est une réalité depuis septembre 2022. Des rencontres de cadrage avec les acteurs stratégiques de l'Institution ont eu lieu pour tenir compte des sensibilités dans les différentes publications.

Le contenu de la page Facebook, fruit d'une bonne gestion, a suscité un grand intérêt pour la population, renforçant le besoin de la promouvoir pour accroître la visibilité sur les actions de l'Institution. Pour cela, les besoins fondamentaux de la gestion d'une page institutionnelle doivent être assurés.

En moyenne par mois, **28000** personnes visitent les publications de la page Facebook. Ces publications suscitent plus de 5000 interactions. A noter que la page a franchi la barre des 6000 followers.

### 5. Défis majeurs

Le Contrôleur général d'Etat a été recruté sur la base d'une vision sous tendue par neuf (09) piliers dont l'opérationnalisation nécessite des moyens conséquents pour leur réalisation. Là, réside le défi majeur à relever dans le contexte de crise sanitaire, humanitaire et sécuritaire.

## II. RESSOURCES HUMAINES

### I. Les effectifs du personnel au 1er janvier 2022

Catégorie	Emplois	Effectif selon le sexe		Total
		Masculin	Féminin	
I.CE	Contrôleur d'Etat	21	2	23
P	Professeur d'université	1	-	1
P	Magistrat	2	-	2
A1	Administrateur Civil	1	-	1
A1	Conseiller en sciences et technique de l'information	1	-	1
A1	Administrateur des services financiers	4	-	4
A1	Inspecteur du Trésor		1	1
A1	Attaché de direction	-	1	1
AG	Greffier en chef	3	-	3
A3	Ingénieur des travaux informatiques	4	-	4
B1	Assistant des Affaires Economiques	3	-	3
B2	Contrôleur des Services Financiers	1	1	2
B3	Secrétaire Administratif	-	2	2
B1	Secrétaire de Direction	-	4	4
B1	Instituteur certifié	1	-	1
B1	Assistant en GRH et management des administrations	1	-	1
B2	Assistant en archivistique	-	1	1
B2	Aide Comptable	1	-	1
B3	Secrétaire	-	1	1
BG	Greffier	2	-	2
C1	Adjoint des Affaires Economiques	2	2	4
C3	Agent de bureau	1	1	2
I	Personnel de la Police Nationale	4	-	4
GM	Personnel de la Gendarmerie Nationale	2	-	2
E1	Chauffeur	14	-	14
E2	Manœuvre	1	-	1
E2	Personnel de maison	-	1	1
D3	Standardiste	-	1	1
D3	Agent de liaison	3	-	3
<b>Total</b>		<b>73</b>	<b>18</b>	<b>91</b>

Source : ASCE-LC

En début d'année 2022, l'ASCE-LC avait un effectif total de quatre-vingt-onze (91) agents.

## 2. Mouvement du personnel

Le mouvement du personnel est marqué par des entrées et des sorties.

### 2.1. Les entrées enregistrées au 31 décembre 2022

Les entrées enregistrées à la date du 31 décembre 2022 sont consignées dans le tableau suivant :

**Tableau I : Les entrées du personnel en 2022**

Nature de l'entrée	Effectif au 31/12/2022	% par rapport à l'effectif total de l'institution au 31/12/2022
Agents reçus suite à une mise à disposition initiale <sup>1</sup>	6	2,34
Agents reçus suite à une mise à disposition par d'autres ministères/institutions	30	22,65
Autres	3	2,45
<b>Total</b>	<b>39</b>	<b>31,96</b>

**Source** : ASCE-LC

Les agents reçus suite à une mise à disposition initiale sont au nombre de six (06). Il s'agit de deux Secrétaires de Direction, de trois (03) personnels domestiques du Contrôleur général d'Etat et d'un Chauffeur.

Les agents reçus suite à une mise à disposition par d'autres ministères sont au nombre de trente (30) dont le Contrôleur général d'Etat, un Greffier en Chef, un Conseiller en Gestion des Ressources Humaines, un Conseiller en Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication, deux gendarmes et 24 Policiers.

Il faut également noter la prise de service le 13 octobre 2022 de trois (03) nouveaux contrôleurs d'Etat recrutés en 2020.

<sup>1</sup>Les mises à dispositions initiales concernent les agents issus des concours directs nouvellement sortis des écoles ou centres de formation professionnelle et mis à disposition et les agents nouvellement recrutés sur mesures nouvelles

## 2.2 Besoins en personnel exprimés en 2022

Les besoins exprimés par l'institution en 2022, sont consignés dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 2 : Le niveau de satisfaction des besoins en personnel au titre de l'année 2022**

Besoins exprimés en 2022	Effectif demandé	Effectif obtenu	Taux de satisfaction (pourcentage)
Contrôleur d'Etat	10	8	80
Assistant de Vérification	10	8	80
Policier	24	24	100
Conseiller en Gestion des Ressources Humaines et en Management des administrations	1	1	100
Conseiller en Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication	1	1	100
Greffier en Chef	1	1	100
Ingénieur des travaux informatiques, option Génie logiciel	2	0	0
Contrôleur des services financiers	2	0	0
Chauffeur	2	0	0
Manceuvre	1	0	0
<b>Total</b>	<b>54</b>	<b>43</b>	<b>79,62</b>

**Source** : ASCE-LC

Sur un besoin exprimé de cinquante-quatre (54) agents, quarante-trois (43) ont été pourvus soit un taux de satisfaction de 79,62%.

Le besoin en personnel de la police est le plus élevé. Cela s'explique par l'opérationnalisation du service de sécurité et le non recrutement d'enquêteur. Sur les vingt-quatre (24) policiers mis à la disposition de l'institution, dix-neuf (19) ont été affectés au service de sécurité et cinq (05) au Département d'enquête et d'investigation en qualité d'enquêteur.

Concernant le personnel membre de l'ASCE-LC, huit (08) Contrôleurs d'Etat et huit (08) Assistants de Vérification ont été recrutés.

Quant au personnel de la fonction publique d'Etat, il reste à satisfaire le besoin de deux Ingénieurs des travaux informatiques, option Génie logiciel, de deux Contrôleurs des Services Financiers, de deux chauffeurs et d'un manœuvre.

### 2.3. Les sorties enregistrées au 31 décembre 2022

Au niveau des sorties enregistrées au cours de l'année 2022, on compte d'une part des sorties temporaires et d'autre part des sorties définitives.

#### 2.3.1. Les sorties temporaires

Les sorties temporaires sont consignées dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 3 : Sorties temporaires au 31 décembre 2022**

Type de sortie temporaire	Effectif au 31/12/2022	% par rapport à l'effectif total de l'institution
Détachement	1	0,81
Disponibilité	5	4,09
Congé de maladie de longue durée	0	0
Stages	0	0
Suspension de fonction	0	0
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>4,91</b>

**Source** : ASCE-LC

L'institution compte six (06) sorties temporaires dont cinq (05) disponibilités<sup>2</sup> pour convenances personnelles et un (01) détachement<sup>3</sup>.

#### 2.3.2. Les sorties définitives

Les sorties définitives sont consignées dans le tableau ci-dessous :

<sup>2</sup>Un Contrôleur d'Etat, un Ingénieur des travaux en Informatique, un chauffeur et deux Secrétaires de direction

<sup>3</sup>Une Secrétaire de direction détachée auprès de l'OIM

**Tableau 4 : Sorties définitives au 31 décembre 2022**

Type de sortie définitive	Effectif
Retraite pour limite d'âge	1
Retraite pour inaptitude physique	0
Retraite anticipée	0
Licenciement	0
Révocation	0
Démission	0
Décès	0
Autres <sup>4</sup>	5
<b>Total</b>	<b>6</b>

**Source** : ASCE-LC

L'ASCE-LC enregistre six (06) sorties définitives en l'occurrence une retraite pour limite d'âge et cinq (05) autres sorties pour diverses raisons.

### 3. Les recrutements effectués

Les recrutements effectués au titre de l'année 2022 sont consignés dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 5 : Recrutements effectués en 2022**

Nature du recrutement		Effectif prévu pour 2022	Effectif recruté
Concours direct suivi de formation		0	0
Concours direct sans formation	Mesures nouvelles ordinaires (sélection sur dossier)	0	0
	Mesures nouvelles spéciales	0	0
Concours professionnel		20	16
Engagements de personnel domestique		03	03
<b>Total</b>		<b>23</b>	<b>19</b>

**Source** : ASCE-LC

En 2022, des concours professionnels pour le recrutement de 10 Contrôleurs d'Etat et de 10 Assistants de Vérification ont été lancés en vue de renforcer les capacités opérationnelles de l'institution.

Les profils recherchés étaient :

➤ **Au niveau des Contrôleurs d'Etat :**

- 04 Administrateurs des Services Financiers spécialité Marchés Publics ;
- 03 Inspecteurs du Trésor ;
- 01 Administrateur des Services Financiers spécialité Collectivités Territoriales ;
- 01 Inspecteur des Impôts spécialité Cadastres et Domaines ;
- 01 Ingénieur de Conception en Génie Civil.

➤ **Au niveau des Assistants de Vérification :**

- 01 Ingénieur de Conception en Informatique option Génie Logiciel ;
- 03 Administrateurs des Services Financiers spécialité Marchés Publics ;
- 03 Inspecteurs du Trésor ;
- 02 Inspecteurs des Impôts spécialité Cadastres et Domaines ;
- 01 Ingénieur Statisticien Economiste.

A l'issue des concours, les résultats suivants ont été infructueux :

- en ce qui concerne les Contrôleurs d'Etat : un (01) Inspecteur des Impôts spécialité Cadastres et Domaines et un (01) Ingénieur de Conception en Génie Civil ;
- au niveau des Assistants de Vérification : 02 Inspecteurs des Impôts spécialité Cadastres et Domaines.

Au total, huit (08) Contrôleurs d'Etat ont été recrutés sur dix (10) recherchés. Il en est de même pour les Assistants de Vérification.

En définitive, seize (16) nouveaux membres de l'ASCE-LC ont été recrutés sur les vingt (20) recherchés. Cependant, le processus de nomination des admis comme membres de l'ASCE-LC était toujours en cours à la date du 31 décembre 2022.

#### **4. Les effectifs du personnel au 31 décembre 2022**

L'effectif concerne le personnel effectivement présent au 31 décembre 2022. Au total, l'institution compte cent vingt-deux (122) agents au 31 décembre 2022.

Pour son analyse, il a été désagrégé à plusieurs niveaux :

- les effectifs par emploi et par catégorie,
- les effectifs par catégorie et par sexe,
- les effectifs par statut et par sexe,
- les effectifs par structure.

#### 4.1. Les effectifs par catégorie et par sexe

Les effectifs par catégorie et par sexe sont consignés dans le tableau ci-dessous :

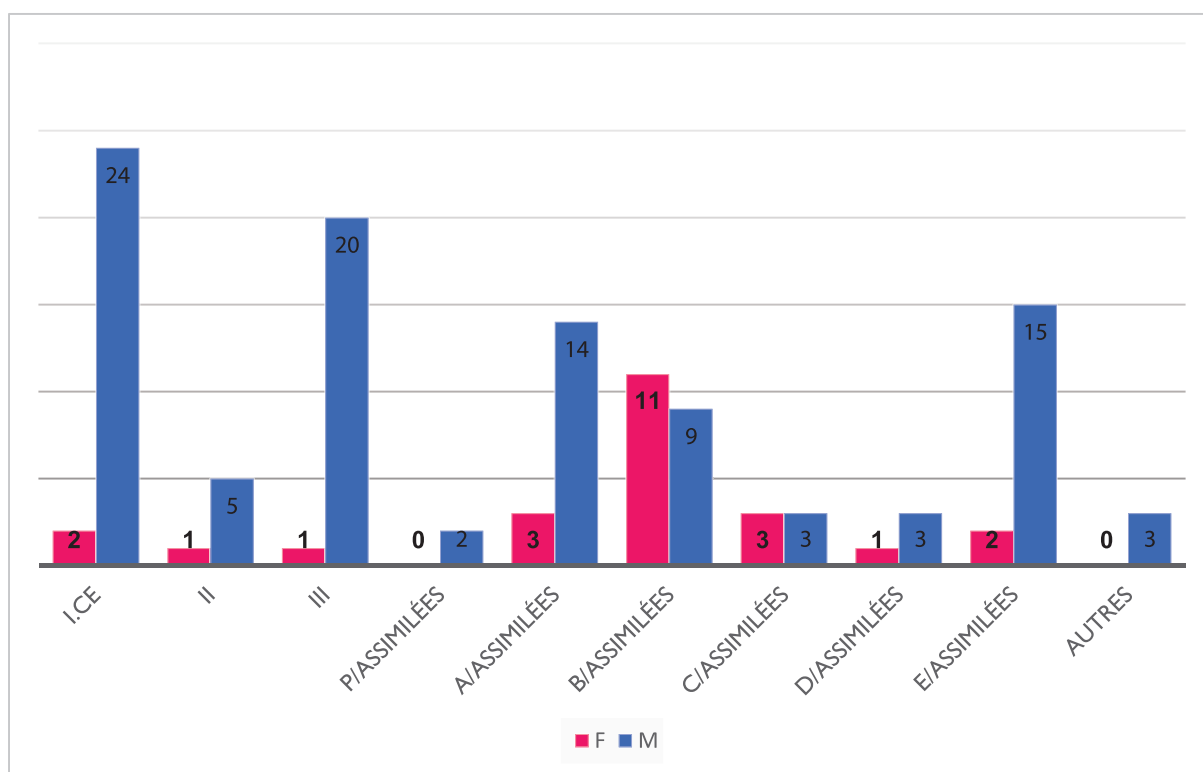
**Tableau 6 : Effectifs par catégorie et par sexe**

Catégorie	Sexe		Total général
	F	M	
I.CE	2	24	26
II	1	5	6
III	1	20	21
P/assimilées	0	2	2
A/assimilées	3	15	17
B/assimilées	11	9	20
C/assimilées	3	3	6
D/assimilées	1	3	4
E/assimilées	2	15	18
Autres	0	3	3
<b>Total général</b>	<b>24</b>	<b>98</b>	<b>122</b>

**Source** : ASCE-LC



## Graphique I : Effectif par sexe et par catégorie



Le graphique ci-dessus, montre une prédominance de l'effectif des hommes sur celui des femmes avec des proportions respectives de 80,33% et de 19,67%.

Une analyse de la dispersion du genre par catégorie confirme cette prédominance des effectifs des hommes sur ceux des femmes à l'exception de la catégorie B et la catégorie C. En effet, ce rapport s'améliore au niveau de la catégorie C où les femmes représentent 50 %. Et il s'inverse au niveau de la catégorie B où elles représentent 55% contre 45% d'hommes.

Il apparaît ainsi que les femmes sont beaucoup plus présentes dans les emplois d'exécution que de conception.

### 4.2. Les effectifs par statut et par sexe

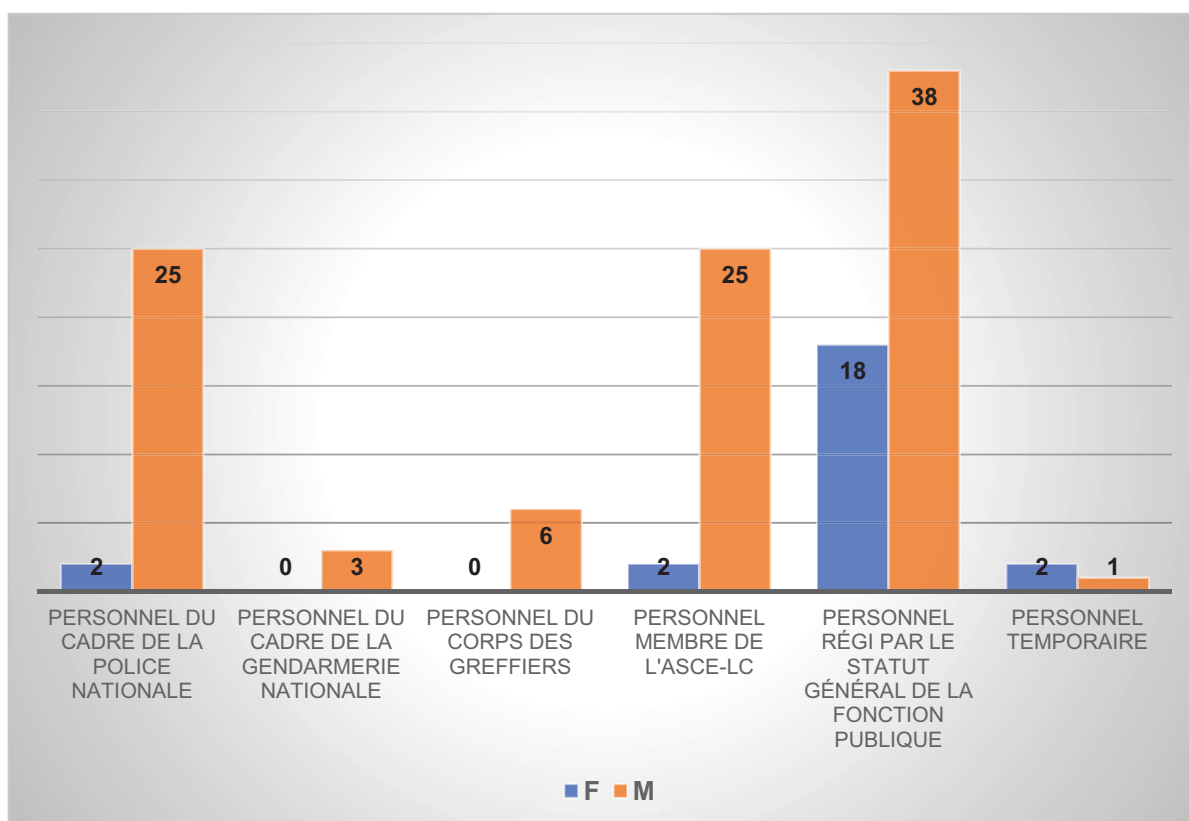
Les effectifs par statut et par sexe sont consignés dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 7 : Effectifs par statut et par sexe**

Statut	Sexe		Total général
	F	M	
Personnel du Cadre de la Police Nationale	2	25	27
Personnel du Cadre de la Gendarmerie Nationale	0	3	3
Personnel du corps des greffiers	0	6	6
Personnel membre de l'ASCE-LC	2	26	28
Personnel régi par le statut général de la fonction publique	19	38	61
Personnel temporaire	2	1	3
<b>Total général</b>	<b>24</b>	<b>98</b>	<b>122</b>

**Source :** ASCE-LC

**Graphique 2 : Effectif par statut et par sexe**



### **Commentaire :**

On note une faible proportion des femmes au niveau de tous les statuts à l'exception du personnel temporaire (personnels domestiques) où sur un effectif de trois agents on a deux femmes et un homme.

Le Département d'Enquête et Investigation (DEI) est le département qui a le plus grand effectif avec 21 agents. Au regard des effectifs des différents départements et de leurs attributions, on note une insuffisance en ressources humaines.

Le Secrétariat Général compte un Administrateur Civil (le SG), une Secrétaire, un agent de Bureau et une Standardiste.

Les Directions de l'ASCE-LC sont constituées essentiellement du personnel de la fonction publique d'Etat avec toutes les catégories. Cependant, toutes les Directions de l'ASCE-LC sont en sous effectifs

Tous les départements et les directions devraient être étoffés avec l'animation des différents services lorsque les différents projets d'organigrammes seront signés.

### **5. Evolution des effectifs par catégorie**

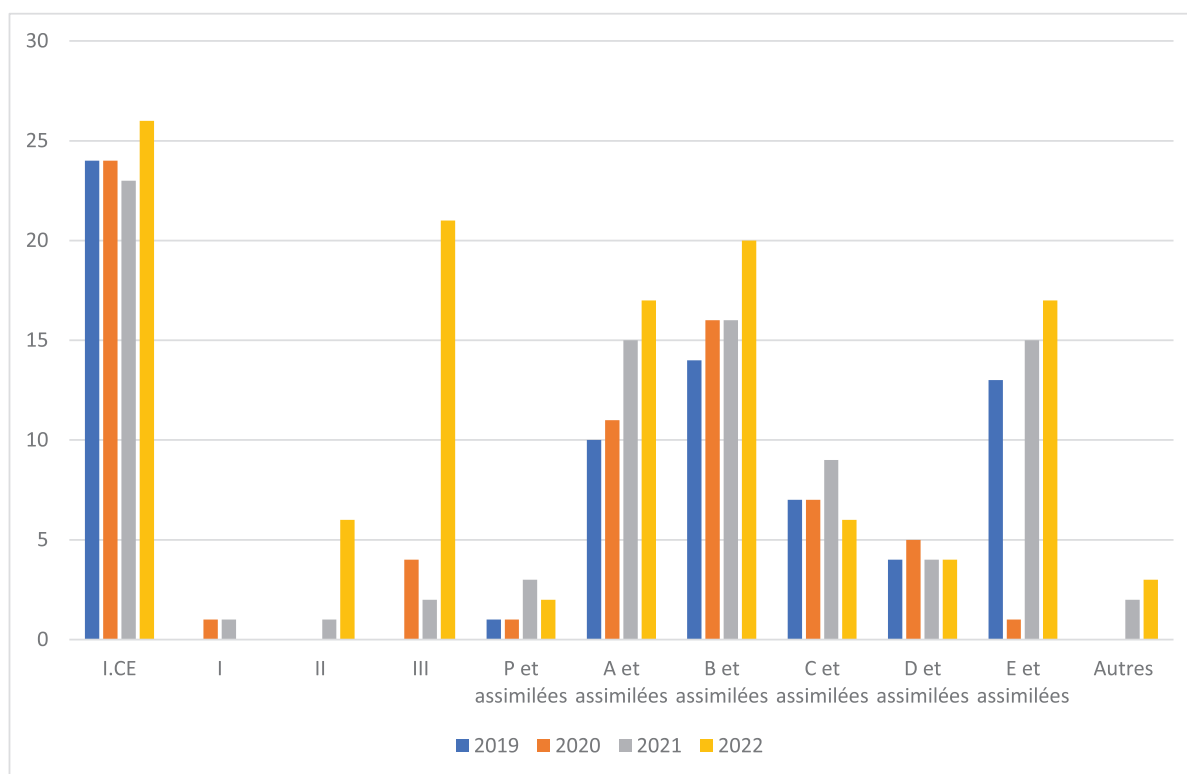
Le tableau ci-dessous indique l'évolution des effectifs par catégorie de 2019 à 2022

**Tableau 8 : Evolution des effectifs par catégorie de 2019 à 2022**

<b>ANNEE</b> <b>CATEGORIE</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
I.CE	24	24	23	26
I	0	1	1	0
II	0	0	1	6
III	0	4	2	21
P et assimilées	1	1	3	2
A et assimilées	10	11	15	17
B et assimilées	14	16	16	20
C et assimilées	7	7	9	6
D et assimilées	4	5	4	4
E et assimilées	13	1	15	17
Autres	0	0	2	3
<b>Total</b>	<b>73</b>	<b>82</b>	<b>91</b>	<b>122</b>

**Source :** ASCE-LC

**Graphique 3 : Evolution des effectifs par catégorie de 2019 à 2022**



**Commentaire :**

On note un accroissement de l'effectif du personnel de l'ASCE-LC au cours des quatre dernières années. De 2019 à 2022, l'effectif est passé de 73 agents à 122 agents soit une augmentation de 49 agents ; ce qui représente 67%.

Cette augmentation s'explique en grande partie par la mise à disposition du personnel de Police.

A la date du 31 décembre 2022, l'institution ne dispose pas de tous les profils nécessaires à l'accomplissement de ses missions. Il faudrait un accroissement non seulement de l'effectif du personnel d'appui mais également du personnel métier de l'ASCE-LC pour faire face au déficit du personnel dans les directions et les départements.

### III. RESSOURCES FINANCIERES

Les principales sources de financement des activités de l'ASCE-LC au titre de l'année 2022 proviennent d'une part, du budget de l'Etat et d'autre part, de certains partenaires techniques et financiers.

#### I. Dotation budgétaire de l'Etat

La dotation budgétaire globale au profit de l'ASCE-LC au titre de l'exercice 2022, est passée d'un montant initial de **deux milliards trente-neuf millions cent quatre-vingt-cinq mille (2 039 185 000) F CFA** à **un milliard neuf cent soixante-neuf millions sept cent soixante-huit mille huit cent trente-six (1 969 768 836) F CFA** après une régulation des dépenses d'acquisition des biens et services à hauteur de **soixante-neuf millions quatre cent seize mille cent soixante-quatre (69 416 164) F CFA**.

##### I.1. Dotations liées aux charges de personnels

Les charges de personnels se composent de la solde indiciaire/salaire de base, des indemnités, des charges sociales et patronales. Elles ont été estimées à **sept cent trente-six millions vingt-trois mille (736 023 000) francs CFA**.

##### I.2. Dotations liées aux acquisitions de biens et services

Pour l'exercice 2022, la dotation globale accordée a été de **un milliard cent quatre-vingt-neuf millions sept cent trente-sept mille (1 189 737 000) F CFA** pour des besoins exprimés à hauteur de **deux milliards cent quatre-vingt-douze millions onze mille neuf cent cinquante (2 192 011 950) F CFA**. De ce montant, les besoins des départements s'élèvent à **un milliard deux cent soixante-dix millions sept cent quarante-huit mille six cent cinquante (1 270 748 650) francs CFA** dont le détail par département est présenté dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 9 : Expressions des besoins des Départements**

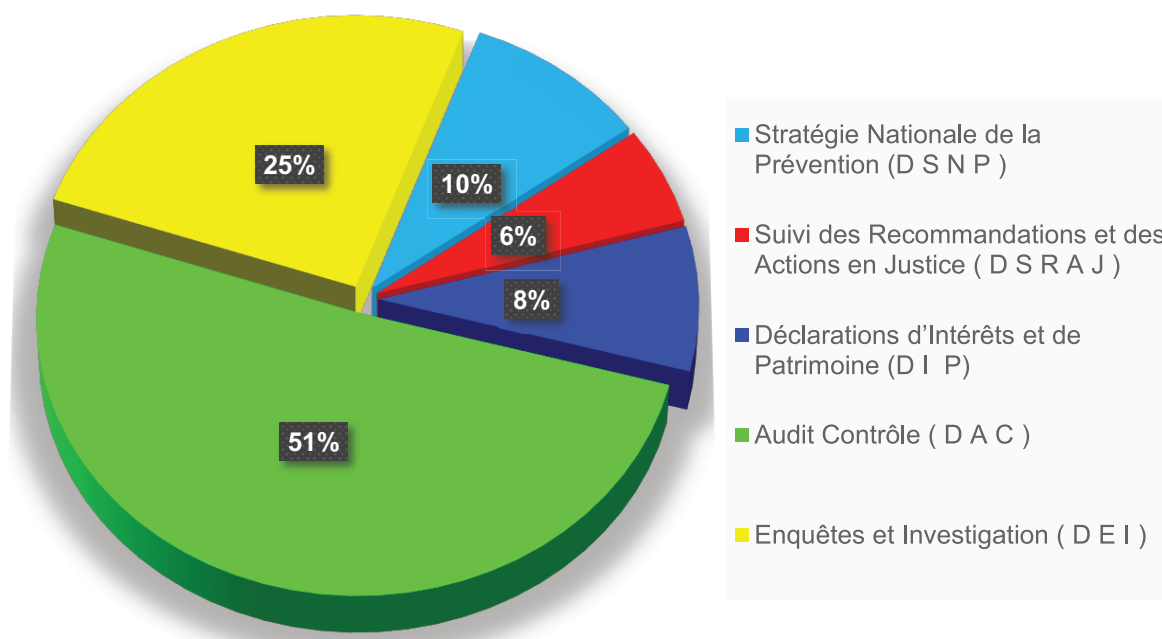
Département	Besoins exprimés	Poids (en %) dans le total des besoins exprimés
Département d'Enquête et d'Investigation (DEI)	234 000 000	18,41
Département des Déclarations d'Intérêt et de Patrimoine (DDIP)	110 000 000	8,66
Département du Suivi des Recommandations et des Actions en Justice (DSRAJ)	265 898 500	20,92
Département de la Stratégie Nationale de la Prévention (DSNP)	109 398 400	8,61
Département d'Audit et de Contrôle (DAC)	551 451 750	43,40
<b>TOTAL</b>	<b>1 270 748 650</b>	<b>100,00</b>

**Source** : ASCE-LC

Ces besoins ainsi exprimés ont constitué en 2022 l'essentiel des moyens de mise en œuvre du plan de contrôle dont les principales articulations sont entre autres :

- les missions de contrôle ;
- les missions d'enquêtes et d'investigations ;
- les missions de suivi des actions en justice et de la mise en œuvre des recommandations ;
- les missions de sensibilisation et de prévention ;
- les expertises techniques ;
- les renforcements des capacités en lien avec la mise en œuvre du plan de contrôle.

## Graphique 4 : Expressions des besoins des Départements



### I.3. Dotations liées aux transferts courants

Le montant prévu à cet effet est de dix millions deux cent mille (10 200 000) francs CFA, destiné à la contribution de l'ASCE-LC aux budgets de fonctionnement des organisations dont elle est membre. Ce sont :

- l'Association des Autorités Anti-Corruption de l'Afrique (AAACA) pour deux millions (2 000 000) francs CFA ;
- le Réseau des Institutions Nationales de Lutte contre la Corruption en Afrique de l'Ouest (RINLCAO) pour un million deux cent mille (1 200 000) francs CFA ;
- le Forum des Inspections Générales d'Etat de l'Afrique (FIGE) pour sept millions (7 000 000) francs CFA.

### I.4. Dotations liées aux investissements

En ce qui concerne les investissements au titre de l'année 2022, la dotation accordée a été de cent trois millions deux cent vingt-cinq mille (103 225 000) francs CFA pour des besoins estimés à neuf cent-vingt-un millions sept cent dix-sept mille cent soixante (921 717 160) F CFA relatifs aux travaux de construction du siège de l'ASCE-LC.

## I.5. Récapitulatif des dotations budgétaires

En vue de couvrir les dépenses liées aux audits commandés, l'ASCE-LC a sollicité et obtenu du Ministère en charge des finances un déblocage de fonds de trois milliards cinq cent quatre-vingt-quatorze millions cinq cent soixante-huit mille quatre cent quatre-vingt-dix (3 594 568 490) francs CFA dont deux milliards neuf cent quarante-quatre millions cinq cent soixante-huit mille quatre cent quatre-vingt-dix (2 944 568 490) Francs CFA destinés à la prise en charge des audits des structures publiques et six cent cinquante millions (650 000 000) Francs CFA pour la couverture des besoins supplémentaires de l'ASCE-LC.

Le tableau ci-dessous récapitule la situation des dotations budgétaires et dotations exceptionnelles et celle des besoins exprimés.

**Tableau 10 : Situation des besoins exprimés et des ressources 2022**

N°	Nature des dotations	Besoins exprimés (a)	Dotations accordées (b)	Besoins non satisfaits = (a) - (b)	Taux de satisfaction du besoin exprimé = (b) / (a) *100
1	Personnel	736 023 000	736 023 000	-	100,00
2	Acquisitions de biens et services	2 192 011 950	1 189 737 000	1 002 274 950	82,67
		3 594 568 490	3 594 568 490	-	100,00
3	Transferts courants	10 200 000	10 200 000	-	100,00
4	Investissement	921 717 160	103 225 000	818 492 160	11,20
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>7 454 520 600</b>	<b>5 633 753 490</b>	<b>1 820 767 110</b>	<b>75 ,57</b>

**Source :** ASCE-LC

Le taux global de satisfaction des besoins exprimés est de 75,57% et se répartit comme suit :

- dotations liées aux charges de personnel : le taux de satisfaction des besoins exprimés est de 100% ;
- dotations liées aux acquisitions de biens et services : les besoins y relatifs ont été satisfaits à hauteur de 82,67 % ;

Ces dotations liées aux acquisitions de biens et services incluent les actes de contrôle, les expertises.

- dotations liées aux transferts courants et d'investissements, le niveau de satisfaction est respectivement de 100% et de 11,20%.



## 2. Autres sources de financement

Le département audit et contrôle a programmé au titre de 2022 , deux (02) activités dont la prise en charge a été soumise à d'autres partenaires. Lesdites activités sont consignées dans le tableau ci-dessous.

**Tableau I I : Besoins exprimés par le DAC soumis aux partenaires**

Activités	Montant des besoins exprimés
Audit semestriel du Projet de Préparation et Riposte (PPR) contre le COVID-19	28 384 800
Audit semestriel du Projet d'urgence de développement territorial et de résilience (PUDTR)	28 384 800
<b>TOTAL FINANCEMENTS AUTRES PARTENAIRES</b>	<b>56 769 600</b>

**Source** : ASCE-LC

Au titre de la mobilisation de ces ressources, l'ASCE-LC a bénéficié de **vingt-sept millions trois cent soixante-neuf mille huit cent (27 369 800) francs CFA** du PPR/COVID-19 et de **vingt-huit millions sept cent six mille huit cents (28 706 800) francs CFA** du PUDTR.

Outre ces deux projets on note que :

- le Projet de gouvernance économique et de participation citoyenne (PGEPC) pour le financement des dépenses inhérentes aux missions des recensements et enrôlements des assujettis à la déclaration d'intérêts et de patrimoine des Ministères et Institutions et des régions pour un montant total de **cinquante-deux millions quatre cent onze mille cinq cent soixante-dix-neuf (52 411 579) francs CFA** ;
- le Projet de Renforcement Organisationnel de l'ASCE-LC grâce aux appuis ci-après :
  - la Délégation de l'Union Européenne ainsi que de la contrepartie nationale à travers le Programme d'appui à la gestion publique et aux statistiques (PAGPS) pour un montant de cent quatre-vingt-quinze millions six **cent quatre-vingt-cinq mille quatre cent cinquante-cinq (195 685 455) francs FCA** ;
  - la Coopération Suisse pour la prise en charge du coaching des Contrôleurs d'Etat sur la budgétisation sensible au genre pour un montant de **douze millions cent mille (12 100 000) francs CFA** ;
  - la Coopération suédoise pour **quatre millions (4 000 000) de francs CFA** pour la prise en charge de l'audit final de leur financement ;

- le Centre pour la gouvernance du secteur de la sécurité (DCAF) basée à Genève en Suisse, a apporté son appui à l'ASCE-LC à travers un renforcement des capacités des Contrôleurs d'Etat en techniques de rédaction des procès-verbaux des auditions ;
- le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) par la prise en charge directe de certaines missions de sensibilisations ou de participation aux travaux d'évaluation du niveau d'application de la convention des Nations unies sur la corruption.

Le tableau ci-dessous donne la situation des ressources allouées à l'ASCE-LC par les partenaires.

**Tableau 12 : Situation récapitulative des ressources allouées par les partenaires**

<b>Partenaires</b>	<b>Ressources allouées</b>
<b>PPR COVID 19 ( a )</b>	<b>27 369 800</b>
<b>PUDTR ( b )</b>	<b>28 706 800</b>
<b>PRO-ASCE-LC ( c ) = ( 1 )+( 2 )+( 3 )+( 4 )</b>	<b>211 785 455</b>
Union Européenne ( 1 )	150 919 543
Contre Partie Nationale ( 2 )	44 765 912
Coopération Suisse ( 3 )	12 100 000
Coopération Suédoise ( 4 )	4 000 000
<b>Projet de Gouvernance Economique et de Participation Citoyenne ( d )</b>	<b>52 411 579</b>
<b>Total</b>	<b>320 273 634</b>

**Source** : ASCE-LC

#### IV. SITUATION D'EXECUTION DES DEPENSES AU 31 DECEMBRE 2022

La situation d'exécution des dépenses de l'ASCE LC au titre de l'année 2022 se présente selon la nature et selon les sources de financements.

##### I. Situation d'exécution du budget de l'Etat

La situation d'exécution par natures de dépenses au 31 décembre 2022 est consignée dans le tableau suivant

**Tableau 13 : Situation d'exécution du budget au 31 décembre 2022**

Nature de dépenses	Dotations corrigées (a)	Montant engagé visé (b)	Taux engagé en % = (b) / (a) * 100	Montant ordonnancé (c)	Taux d'ordonnancement. % = (c) / (b)*100
Dépenses de personnel	736 023 000	607 356 590	82,52	607 356 590	100,00
Dépenses d'acquisition de biens et services	1 120 320 836	1 099 453 233	98,14	1 099 453 233	100,00
Dépenses de transferts courants	10 200 000	9 980 000	97,84	9 980 000	100,00
Investissements exécutés par l'Etat	103 225 000	103 225 000	100,00	103 225 000	100,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 969 768 836</b>	<b>1 820 014 823</b>	<b>92,40</b>	<b>1 820 014 823</b>	<b>100,00</b>

**Source** : ASCE-LC

Le taux global d'exécution du budget sur dotation de l'Etat est de 92,40% base engagement et de 100 % base ordonnancement.

Le plus faible taux d'exécution s'observe au niveau des dépenses de personnel, avec un taux des dépenses engagées de 82,52%. Ce faible niveau d'exécution est expliqué par le non emploi d'une partie des crédits budgétaires relatifs aux dépenses de personnel pour les raisons suivantes :

- le non achèvement du processus de recrutement des nouveaux agents initialement prévus ;
- la suspension du processus d'engagement des agents recrutés sur mesures nouvelles ;
- la non liquidation de l'indemnité de départ à la retraite d'un agent.

## 2. Situation d'exécution de l'appui spécifique de l'Etat

Au 31 décembre 2022 le volume total des engagements (marchés passés et autres dépenses de fonctionnement) était de quatre cent cinquante-sept millions huit cent vingt-deux mille deux cent quatre-vingt-huit (457 822 288) francs CFA dont un montant ordonnancé et payé de deux cent quatre millions quatre cent cinquante-quatre mille huit cent quatre-vingt-dix (204 454 890) francs CFA.

Sur trente-deux (32) structures prévues pour être auditées, trois contrats ont été conclus. Il s'agit de :

- l'audit de gestion de la Banque Agricole du Faso (BADF), exercices 2020, 2021 et 2022 au 31 mai ;
- l'audit de gestion de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), exercice 2019, 2020, 2021 et 2022 au 25 mai ;
- l'audit de gestion des fonds COVID-19, exercice 2021.

## 3. Situation d'exécution des appuis des partenaires

Le tableau ci-dessous donne la situation d'exécution des ressources transférées au profit de l'ASCE-LC.

**Tableau 14 : Situation d'exécution des autres financements reçus en 2022**

Partenaires	Ressources ( e )	Engagements ( f )	Taux d'eng ( en % ) = ( f ) / ( e ) *100
<b>PPR COVID 19 ( a )</b>	<b>27 369 800</b>	<b>19 113 080</b>	<b>69,83</b>
<b>PUDTR ( b )</b>	<b>28 706 800</b>	<b>7 264 000</b>	<b>25,30</b>
<b>PRO-ASCE-LC ( c ) = ( 1 )+( 2 )+ ( 3 )+( 4 )</b>	<b>211 785 455</b>	<b>129 677 423</b>	<b>61,23</b>
Union Européenne ( 1 )	150 919 543	91 037 484	
Contre Partie Nationale ( 2 )	44 765 912	22 539 939	
Coopération Suisse ( 3 )	12 100 000	12 100 000	
Coopération Suédoise ( 4 )	4 000 000	4 000 000	
<b>Projet de Gouvernance Economique et de Participation Citoyenne ( d )</b>	<b>52 411 579</b>	<b>52 411 579</b>	<b>100,00</b>
<b>Total = ( a )+( b )+( c )+( d )</b>	<b>320 273 634</b>	<b>208 466 082</b>	<b>65,09</b>

**Source** : ASCE-LC

Le taux global d'exécution de la contribution des partenaires est de 65,09% base engagement.

## V. SITUATION DU PATRIMOINE NON FINANCIER

L'Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption dispose d'une situation exhaustive de son patrimoine non financier à travers l'implémentation du Système Intégré de Gestion de la Comptabilité Matières (SIGCM) et les différents inventaires permanents. Cette connaissance exhaustive du patrimoine en mouvement et en stock a contribué à mettre en place une planification en matière d'acquisition en tenant compte également de l'amortissement des biens.

La présente situation va concerner le matériel roulant, le matériel et mobilier de bureau et de logement ainsi que les infrastructures.

### I. Matériels roulants

Au 31 décembre 2022, le parc automobile de l'ASCE-LC était constitué comme suit :

- vingt-six (26) véhicules à quatre roues dont un spécifique mis à la disposition de l'ASCE-LC par la Présidence du Faso ;
- huit (8) véhicules à deux roues.

Sur une inscription faite pour l'exercice 2022 dans le plan stratégique pour des acquisitions de trois (03) véhicules à quatre (04) roues dont un minibus et huit (08) véhicules à 02 roues, l'ASCE-LC a pu acquérir trois véhicules à deux roues sur fonds propres et bénéficié de la mise à disposition d'un véhicule à quatre roues station wagon de la présidence du Faso.

En 2022, la situation des véhicules dont dispose l'Institution pour la conduite de ses missions se présente comme suit :

**Tableau 15 : Situation des véhicules au 31 décembre 2022**

Type de véhicule	Etat du véhicule			Total
	Bon	Passable	Mauvais	
Véhicules à quatre (04) roues station wagon	11	4	1	16
Véhicules à quatre (04) roues pick-up	1	3	2	6
Véhicules à quatre (04) roues berline	2	0	2	4
<b>Total des véhicules à quatre roues</b>	<b>14</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>26</b>
Véhicules à deux (02) roues	5	2	1	8
<b>Total des véhicules à deux roues</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>8</b>
<b>Total des véhicules</b>	<b>19</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>34</b>

**Source** : ASCE-LC

## 2. Matériels informatiques et péri-informatiques

A la date du 31 décembre 2022, le parc informatique et péri-informatique se présente comme suit :

- Cinquante cinq (55) ordinateurs portable,
- Quarante six (46) ordinateurs de bureau,
- Trente-neuf (39) imprimantes,
- Six (06) photocopieurs,
- Dix-sept (17) caméras de surveillance,
- Deux (02) appareils photo,
- Cent huit (108) téléphones (fixes, smartphones, tablettes),
- Vingt-six (26) magnétophones,
- Trente-quatre (34) scanners,
- huit (08) vidéoprojecteurs.

Suite à l'amortissement du matériel et mobilier de bureau de l'ASCE-LC, et tenant compte de l'aménagement dans le nouveau siège à Ouaga 2000 qui sera livrée avec des mobiliers de bureau, seulement une expression de besoins en matériels informatiques est inscrite au budget de l'ASCE-LC au titre de l'exercice 2022.

Ces besoins en matériels informatiques sont les suivants :

- trente-deux (32) ordinateurs portable,
- dix (10) ordinateurs de bureau,
- cinquante (50) imprimantes,
- cinq (05) photocopieurs,
- dix (10) vidéoprojecteurs,
- dix (10) téléphones portables.

L'ASCE-LC a pu acquérir en 2022 dix (10) téléphones portables à travers le PRO/ASCE-LC.

Le tableau suivant donne la situation détaillée du parc informatique et péri-informatique au 31 décembre 2022.

**Tableau 16 : Situation du matériel informatique et péri-informatique en 2022**

Entité	Caméra de surveillance	Appareil Photo	Ordi. Bureau	Ordi. Portable	Imprimante	Téléphone	Photocopieuse	Magnétophone	Scanner
CABINET CGE			3	4	2	11	2	1	2
CABINET CGEA			1	4	3	4	3	1	1
SECRETARIAT GENERAL			3		2	5			
DSNP			2	5	3	9		4	4
DAC			2	8	3	22		6	8
DEI		1	4	8	5	15		5	7
DSRAJ			3	4	2	12		4	5
DDIP			5	5	3	10		3	3
BCM			5	5	4	5			
DAF			8	1	4	4			
DCMEF			1		1				
PRCP			2	1	1				
DRH			1	1	1	1			
AC			1		1				
DSI-DA	17		3	5	1	7		2	4
DCP		1	1	1	1	1			
DEPSE				1	1	1			
PROJET			1	2	1	1	1		
	<b>17</b>	<b>2</b>	<b>46</b>	<b>55</b>	<b>39</b>	<b>108</b>	<b>6</b>	<b>26</b>	<b>34</b>

**Source** : ASCE-LC

### 3. Matériels et mobilier de bureau

Au 31 décembre 2022, la situation du matériel et mobilier de bureau se présente comme suit :

- soixante-dix-sept (77) bureaux (Agent/Directeur),
- cent quatre-vingt (180) chaises visiteur,
- soixante-onze (71) fauteuils (Agent/Directeur),
- treize (13) réfrigérateurs,



- trois (03) téléviseurs,
- vingt-trois (23) malles,
- deux (02) groupes électrogènes,
- dix (10) salons complets,
- trois (03) machines à reliure.

Le tableau suivant décline la situation détaillée du matériel et mobilier de bureau au 31 décembre 2022.

**Tableau 17 : Situation du matériel au 31 décembre 2022**

Entité	Bureau Agent / Bureau Directeur	Chaises visiteur	Fauteuil Agent / Fauteuil Directeur	Réfrigérateur	Téléviseur	Malette	Groupe électrogène	Salon	Machine à relier
Cabinet CGE	6	19	5	2	2	1	-	2	-
Cabinet CGEA	5	7	2	1	-	1	-	2	2
Secrétariat Général	3	7	3	1	-	-	-	-	-
DSNP	6	9	5	1	-	4	-	1	-
DAC	7	13	6	1	-	6	-	1	-
DEI	11	25	10	-	-	5	-	1	-
DSRAJ	7	9	7	-	-	4	-	1	-
DDIP	6	12	6	1	-	-	-	-	-
BCM	4	50	5	1	1	-	2	1	-
DAF	8	6	8	2	-	-	-	1	-
DCMEF	1	2	1	-	-	-	-	-	-
PRCP	2	2	2	-	-	-	-	-	-
DRH	2	2	2	1	-	-	-	-	-
AC	1	2	1	1	-	-	-	-	-
DSI-DA	5	7	4	-	-	2	-	-	1
DCP	1	2	1	-	-	-	-	-	-
DEPSE	1	2	1	-	-	-	-	-	-
PROJET	1	4	2	1	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>77</b>	<b>180</b>	<b>71</b>	<b>13</b>	<b>3</b>	<b>23</b>	<b>2</b>	<b>10</b>	<b>3</b>

Source : ASCE-LC

#### 4. Les infrastructures

Au 31 décembre 2022, les infrastructures dont dispose l'ASCE-LC sont constituées de bâtiments à usage de bureau et de locaux techniques dont le détail est donné dans le tableau ci-dessous. Les bâtiments à usage de bureau sont composés de deux blocs : un bloc R+1 extensible et un bloc R+3. Les locaux techniques sont composés d'un poste de police, d'un local abritant le groupe électrogène et d'une cafétéria.

**Tableau 18 : Situation des infrastructures au 31 décembre 2022**

Désignation	Nombre
Bâtiment R+3	1
Bâtiment R+1	1
Poste de Police	1
Cantine (Cafétéria)	1
Autre (local groupe électrogène)	1
Clôture	1
Hangar	5

**Source** : ASCE-LC

En outre, l'ASCE-LC dispose d'un nouveau siège de type R+5 à Ouaga 2000 sur l'Avenue Pascal ZAGRE.

## **VI. OUTILS DE PILOTAGE**

Dans le cadre de la réalisation des missions qui lui sont assignées, l'ASCE-LC a élaboré divers outils de pilotage. Ils sont constitués de documents de politique, de manuels et de guides ainsi que de plateformes informatiques.

L'année 2022 aura été marquée par la validation du document de stratégie nationale de lutte contre la corruption et les infractions assimilées et d'un plan d'action autour de la vision du Contrôleur général d'Etat.

### **I. Documents de Politique**

Ils sont constitués de documents de planification stratégique et opérationnelle. Ces documents sont décrits dans le tableau ci-après.

**Tableau 19 : Les différents documents de Politique**

N°	Libellé	Description	Observations
<b>Documents de planification stratégique</b>			
1.	La Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées	<p>La stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées constitue un cadre d'intervention pour l'ensemble des acteurs de lutte contre la corruption, pour les cinq (05) prochaines années. Elle vise la réalisation de la vision suivante « A l'horizon 2027, le Burkina Faso, un État démocratique, où les valeurs d'intégrité, de probité et de transparence sont partagées et la corruption réduite significativement pour un développement économique et social harmonieux ».</p> <p>L'objectif global de la stratégie nationale est de réduire significativement la corruption pour garantir les conditions favorables à un développement économique et social harmonieux. Elle se décline en trois (3) axes stratégiques qui</p>	<p>La validation de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées a eu lieu le 24 octobre 2022 au cours d'un atelier national.</p> <p>La stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption validée sera transmise à la Commission Nationale de Planification du Développement (CNPD) pour recueillir ses observations, suggestions et recommandations et éventuellement son avis motivé.</p>

N°	Libellé	Description	Observations
		<p>sont : (i) le renforcement du cadre institutionnel et synergie d'actions des acteurs de lutte contre la corruption et les infractions assimilées ; (ii) le renforcement de la prévention de la corruption et les infractions assimilées et (iii) le renforcement de la répression de la corruption et les infractions assimilées.</p> <p>La stratégie est assortie d'un plan d'action triennal 2023-2025 dont le coût global de la mise en œuvre s'élève à 14 940 825 000 FCFA.</p>	<p>Si l'avis motivé de la CNPD est favorable, le document de stratégie sera transmis en Conseil des ministres pour adoption.</p>
2.	Le Plan d'actions 2022-2027 de l'ASCE-LC	<p>Le plan d'action 2022-2027 de l'ASCE-LC a été élaboré dans le cadre de l'opérationnalisation de la vision du Contrôleur général d'Etat. Cette vision est de « Faire de l'ASCE-LC, une Institution de référence résolument tournée vers la promotion de l'intégrité et de la probité dans la gestion des secteurs public, privé et de la société civile ».</p> <p>Le plan d'actions se veut une feuille de route pour le pilotage et le management de l'institution, avec pour objectif global d'« Améliorer la performance de l'ASCE-LC et la synergie d'action avec ses partenaires pour assurer efficacement la promotion de l'intégrité et la culture de l'excellence et du</p>	<p>Le plan d'action a été adopté par arrêté n°2022-30/ASCE-LC/CAB du 26 septembre 2022.</p> <p>Pour son financement, une stratégie de mobilisation des ressources sera élaborée.</p>

N°	Libellé	Description	Observations
		<p>professionnalisme dans les secteurs public, privé et de la société civile ».</p> <p>Il est structuré autour de quatre (04) axes stratégiques à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(i) le renforcement organisationnel de l'ASCE -LC, (ii) le renforcement du dispositif anti-corruption dans les services publics, (iii) le renforcement de la répression de la corruption et des infractions assimilées, (iv) la dynamisation de la coopération. <p>Le coût global de la mise en œuvre du plan d'action s'élève à <b>cinq milliards deux-cent quatre-vingt-huit millions neuf cent quarante-cinq mille (5 288 945 000) francs CFA.</b></p> </li></ul>	
3.	Le Schéma directeur du système d'informations (SDSI) de l'ASCE -LC	<p>Un schéma directeur des systèmes d'information est une étape majeure pour la définition, la formalisation, la mise en place ou l'actualisation d'un système d'information.</p> <p>C'est un document stratégique, validé par l'ensemble des directions et départements et la hiérarchie de l'ASCE -LC. Il vise à structurer à moyen terme (3 ans) la stratégie informatique de l'ASCE -LC.</p>	<p>SDSI adopté en 2017 pour 03 ans. En cours de mise en œuvre depuis 2018</p> <p>Tous les projets contenus dans le SDSI n'ont pas été réalisés pendant les trois (03) ans de planification. Une évaluation et une révision sont prévues pour 2023</p>

N°	Libellé	Description	Observations
4.	La stratégie genre de l'ASCE-LC	<p>Consciente que la prise en compte de l'approche genre pourrait permettre d'améliorer l'efficacité de la lutte contre la corruption au Burkina Faso, l'Autorité supérieure de contrôle d'Etat et de lutte contre la Corruption (ASCE-LC) s'est dotée en 2021 d'une stratégie genre.</p> <p>La stratégie genre de l'ASCE-LC a pour vision de « Bâtir une société d'égalité et d'équité entre hommes et femmes par l'intégrité et la probité dans la gestion des secteurs publics, privés et de la société civile ». De cette vision découle l'objectif global qui vise à « Prévenir et de lutter contre la corruption et les infractions assimilées commises par les hommes et les femmes dans la gestion du secteur public ». Elle est organisée autour de quatre (04) axes stratégiques qui sont : (i) le renforcement du cadre juridique et organisationnel de l'ASCE-LC pour une meilleure prise en compte du genre, (ii) la promotion de la bonne gouvernance sensible au genre, (iii) le renforcement des capacités opérationnelles des actrices et des acteurs et (iv) le pilotage et soutien à la promotion du genre.</p>	<p>Le cadre organisationnel de mise en œuvre de la stratégie genre prévoit la mise en place d'une cellule genre.</p> <p>Cette cellule est chargée notamment de veiller à la prise en compte du genre dans les orientations, actions et activités prioritaires de l'ASCE-LC.</p> <p>La cellule genre est fonctionnelle depuis 2022.</p> <p>Depuis son adoption, le plan d'actions de la stratégie n'a pas connu un début de mise en œuvre.</p>



N°	Libellé	Description	Observations
		La stratégie genre de l'ASCE-LC est assortie <b>d'un plan d'action opérationnel pour la période 2021-2023 évalué à cinq cent soixante-douze millions deux cent cinquante mille (572 250 000) F CFA.</b>	
5.	La stratégie de communication de l'ASCE-LC	L'ASCE-LC s'est doté en 2019 d'une stratégie de communication institutionnelle en vue de renforcer l'efficacité de son action et sa visibilité auprès des populations. La stratégie de communication est assortie d'un plan de communication pour la période 2019-2021 évalué à <b>trois cent trente-sept millions cent trente-un mille huit cent cinquante (337 131 850) francs CFA.</b>	Toutes les activités du plan de communication n'ont pas été réalisées au cours de la période 2019-2021.  Une révision du plan de communication s'avère nécessaire.
<b>Documents de planification opérationnelle</b>			
6.	Le Programme de travail annuel	Le programme de travail annuel (PTA) permet l'opérationnalisation du plan d'action de l'ASCE-LC. Le PTA 2022 a constitué la première tranche annuelle du plan d'action. D'un coût global de <b>un milliard sept-cent cinquante-six millions neuf-cent-trente-quatre mille sept-cent douze (1 756 934 712) francs CFA</b> , il a mis l'accent sur l'élaboration de	Au 31 décembre 2022 des acquis majeurs sont enregistrés dans la mise en œuvre du programme d'activités. La situation d'exécution du programme d'activités au 31 décembre 2022 est cependant jugée insatisfaisante avec

N°	Libellé	Description	Observations
		<p>la nouvelle stratégie de prévention et de lutte contre la corruption, la conduite des missions d'audit/contrôle et des enquêtes et investigations, et la mise à disposition des outils pour la professionnalisation des missions de contrôle et de lutte contre la corruption.</p>	<p>un taux d'activités réalisées de 49,30%. La mobilisation des contrôleurs d'Etat pour la conduite des missions d'audit dans le cadre de l'opération « mains propres » commanditée par la transition et la faiblesse des effectifs du corps métier justifient ce faible niveau de réalisation.</p>
7.	<p>Le projet annuel de performance</p>	<p>C'est un engagement sur les résultats. Il retrace, pour chaque programme, les objectifs stratégiques et opérationnels, les indicateurs de référence et les cibles de résultat dont l'atteinte sera mesurée dans le rapport annuel de performance.</p> <p>L'ASCE-LC dispose d'un seul programme budgétaire.</p> <p>L'objectif de ce programme dénommé « Contrôle d'Etat » est d'améliorer la performance du service public. L'atteinte de cet objectif est visée à travers la mise en œuvre des actions suivantes :</p> <p>Action 11601 : contrôle de l'action publique ;</p>	<p>Le programme, au titre de l'année 2022, a été exécuté dans un contexte de crise sécuritaire persistante qui a entravé certaines activités.</p> <p>La mise en œuvre du programme a par ailleurs connu des difficultés en raison de la non-satisfaction des besoins de recrutement des Contrôleurs d'Etat, des Assistants de Vérification et des Enquêteurs au profit de l'ASCE-LC.</p>

N°	Libellé	Description	Observations
		<p>Action 11602 : saisine de la justice et suivi des recommandations et des actions en justice ;</p> <p>Action 11603 : lutte contre la corruption et la délinquance économique ;</p> <p>Action 11604 : pilotage et soutien des services de l'ASCE-LC.</p>	
8.	<p>Le rapport annuel de performance</p>	<p>Le rapport annuel de performance (RAP) mesure les résultats atteints en lien avec les objectifs stratégiques et opérationnels, les indicateurs et les cibles définis dans le Projet annuel de performance (PAP).</p> <p>Le RAP 2022 a permis d'établir le bilan stratégique du programme au cours de l'année 2022 et de présenter la situation d'exécution des crédits budgétaires.</p>	<p>Le programme 116 : « Contrôle d'Etat » de l'ASCE-LC a été exécuté à 92,40 % contre 101, 28 % en 2021 en crédits de paiement au titre des dépenses effectivement liquidées et ordonnancées.</p> <p>Les insuffisances dues à l'absence de statistiques fournies par les départements et l'impertinence de certains indicateurs, rendent difficile l'évaluation des impacts et effets attendus du programme. Pour pallier ces insuffisances, un nouveau cadre de performance a été adopté.</p>

Source : ASCE-LC

## 2. Manuels et Guides

Les manuels et guides sont des outils de pilotage décrivant les procédures et tâches nécessaires pour la réalisation des processus métiers et administratifs.

Ces documents sont décrits dans le tableau ci- dessous.

**Tableau 20 : les différents manuels et guides**

N°	Libellé	Description	Observations
1.	Manuel d'utilisation de la plateforme de déclaration d'intérêt et de patrimoine (DIP)	<p>Ce manuel contient les étapes nécessaires pour utiliser efficacement la plateforme électronique de déclaration d'intérêt et de patrimoine.</p> <p>Il est adressé à tous les assujettis à la DIP autres que les députés et les membres du gouvernement.</p>	Adopté en 2019 et en cours d'utilisation
2.	Manuel d'administration de la plateforme DIP	<p>Ce manuel contient les étapes nécessaires pour administrer efficacement la plateforme électronique de déclaration d'intérêt et de patrimoine.</p> <p>Il est adressé aux administrateurs de la plateforme DIP.</p>	Adopté en 2019 et en cours d'utilisation
3.	Document de Procédures de gestion des DIP	<p>Ce document, élaboré et adopté en 2020, détaille les différentes procédures métiers, informatiques et de pilotage pour gérer les déclarations d'intérêt et de patrimoine sur et en dehors de la plateforme de déclaration d'intérêt et de patrimoine.</p> <p>Il est adressé aux gestionnaires des DIP au sein de l'ASCE-LC.</p>	En cours d'utilisation dans la gestion des DIP

N°	Libellé	Description	Observations
4.	Guide de contrôle des DIP	Le guide de contrôle des DIP est un document contenant toutes les procédures et tâches nécessaires à mettre en œuvre afin d'assurer le traitement et la vérification des déclarations d'intérêts et de patrimoine reçues et, dans les cas où cela s'avère nécessaire, demander les justificatifs. Il a été élaboré en 2022 et concerne le personnel chargé du contrôle des DIP.	Non encore adopté
5.	Manuel de procédures de réception, d'analyse et de traitement des dénonciations	Ce document détaille les différentes procédures nécessaires pour la réception, l'analyse et le traitement des plaintes et dénonciations. Il est adressé aux gestionnaires des plaintes et dénonciations au sein de l'ASCE-LC.	Adopté en 2021 et en cours d'utilisation
6.	Manuel de procédures audit interne	Ce manuel fournit un cadre général d'intervention permettant d'harmoniser la démarche d'audit interne conformément au Cadre de Référence pour la Pratique professionnelle de l'Audit Interne de l'Etat du Burkina Faso.	Adopté en 2020 et en cours d'utilisation
7.	Manuel de procédures audit de performance	C'est un manuel qui fournit un cadre général d'intervention permettant d'harmoniser la démarche d'audit de performance, dans le respect des dispositions obligatoires du Cadre de Référence pour la Pratique professionnelle de l'Audit Interne de l'Etat du Burkina Faso.	Adopté en 2020 et en cours d'utilisation

N°	Libellé	Description	Observations
8.	Manuel d'assurance qualité	Il fournit un cadre général permettant d'harmoniser les pratiques en matière de gestion de la qualité des activités d'audit, d'assurer la conformité des missions au CRéPAIE et l'efficacité de l'audit.	Adopté en 2021 et en cours d'utilisation
9.	Manuel de procédures d'élaboration de la cartographie et de gestion des risques	Il est destiné à toutes les structures de contrôle de l'ordre administratif engagées dans un processus de cartographie ou de mise à jour des cartographies des risques des entités relevant de leur champ de compétence.	Adopté en 2020 et en cours d'utilisation
10.	Manuel d'enquête du Contrôleur d'Etat	Il est destiné aux OPJ et aux enquêteurs de l'ASCE-LC. Il fournit un cadre général permettant d'harmoniser les pratiques en matière d'enquête et d'assurer leur conformité au code de procédure pénale.	Adopté en 2020 et en cours d'utilisation

**Source** : ASCE-LC

### 3. Plateformes Informatiques

Les plateformes informatiques sont des outils de pilotage permettant de faciliter l'exécution des procédures administratives, métiers et les prises de décisions. Elles sont constituées essentiellement de plateformes web accessibles en ligne ou en local.

Ces plateformes sont décrites dans le tableau ci- dessous



**Tableau 21 : Les différentes Plateformes Informatiques**

N°	Nom	Description	Adresse web	Observations
1.	Plateforme DIP (Déclarations d'Intérêt et de Patrimoine)	<p>La plateforme DIP est une plateforme électronique web permettant de faire la gestion complète des déclarations d'intérêt et de patrimoine.</p> <p>Elle permet aux assujettis cités par la loi 004-2015/CNT de se connecter en ligne et faire leurs déclarations d'intérêt et de patrimoine.</p>	<p><a href="http://www.dip.bf">www.dip.bf</a></p>	<p>Elle est accessible sur internet et la gestion est assurée par l'ASCE -LC</p>
2.	SARA (Système Automatisé de suivi des Recommandations)	<p>SARA est une plateforme électronique web dédiée aux suivis des recommandations et des actions en justice afin de faciliter le processus de</p>	<p><a href="http://sraj.asce-lc.bf">sraj.asce-lc.bf</a></p>	<p>Il est accessible sur internet et la gestion est assurée par l'ASCE -LC</p>

N°	Nom	Description	Adresse web	Observations
	et des Actions en justice)	suivi et de centralisation des données y relatives.		
3.	Site web de l'ASCE -LC et les réseaux sociaux	Le site web de l'ASCE -LC et les réseaux sociaux sont accessibles via internet. Ils permettent aux internautes de s'informer sur les activités de l'ASCE - LC. Ils contribuent à l'amélioration de la visibilité des activités de l'ASCE -LC auprès des citoyens.	<a href="https://www.asce-lc.bf/">https://www.asce-lc.bf/</a> <a href="https://www.facebook.com/ascelcbbf">https://www.facebook.com/ascelcbbf</a>	Il est accessible sur internet et la gestion est assurée par l'ASCE -LC
4.	MAILER BF	MAILER BF est une plateforme de gestion de messagerie électronique accessible via le web ou un client lourd (Outlook, Thunderbird, etc.). Il permet à tout agent de l'administration publique d'envoyer et de recevoir des courriels dans le cadre professionnel.	<a href="mailto:mailier.gov.bf">mailier.gov.bf</a>	Il est accessible sur internet et sa gestion assurée par l'ANPTIC Il est utilisé par l'ASCE - LC

**Source** : ASCE-LC

## CONCLUSION

Nonobstant le contexte de crise sécuritaire persistant, l'ASCE-LC est constamment restée sur la brèche dans le cadre de la mise en œuvre de ses missions et attributions au cours de l'année 2022. C'est ainsi qu'elle a pu dérouler son programme d'activités et parvenir à des résultats significatifs. En effet, les investigations, les contrôles et audits menés ont permis de mettre en lumière de nombreux cas de malversations, conduisant à des actions disciplinaires et judiciaires appropriées.

Les activités réalisées s'inscrivent dans les orientations traditionnelles de ses missions à savoir :

- le contrôle et l'audit des services publics en vue d'améliorer la gouvernance administrative et financière ;
- L'intensification des actions de contrôle et d'investigation relatives aux cas de présomptions de corruption et infractions assimilées et de de faute de gestion ;
- la promotion de la culture de l'intégrité et de la probité à travers les campagnes éducatives et de sensibilisation sur les effets néfastes de la corruption ;
- la réappropriation des valeurs sociales et morales ainsi que les actions de renforcement des capacités au profit des structures publiques et privées désireuses de mettre en œuvre des programmes d'intégrité et de lutte contre la corruption.

Les résultats obtenus témoignent de l'efficacité de l'organisation mise en place ainsi que de l'engagement résolu du personnel ; toute chose qui a favorisé la mise en œuvre des programmes de prévention, de détection et de répression de la corruption à divers niveaux de la société burkinabè.

Toutefois, la tâche demeure immense. C'est pourquoi, l'ASCE-LC invite l'ensemble de la communauté nationale à soutenir activement et à se joindre à cette lutte cruciale et déterminante pour assécher les foyers de la corruption car la corruption tout comme les mauvaises manières de servir constituent une menace pour le développement, la sécurité, le bien-être de notre nation. C'est donc et seulement en unissant nos efforts que nous pourrons les surmonter et à défaut, les contenir.

***Au nom de notre intégrité, combattons la corruption !***





Adresse postale : 01 BP 617 Ouagadougou 01 - Rue Pascal Zagré  
Tél. : (00226) 25 30 10 91/92 - E-mail : [info@asce-lc.bf](mailto:info@asce-lc.bf)  
ou [contact@asce-lc.bf](mailto:contact@asce-lc.bf) / Site web : [www.asce-lc.bf](http://www.asce-lc.bf)

*Au nom de notre intégrité, combattons la corruption !*